

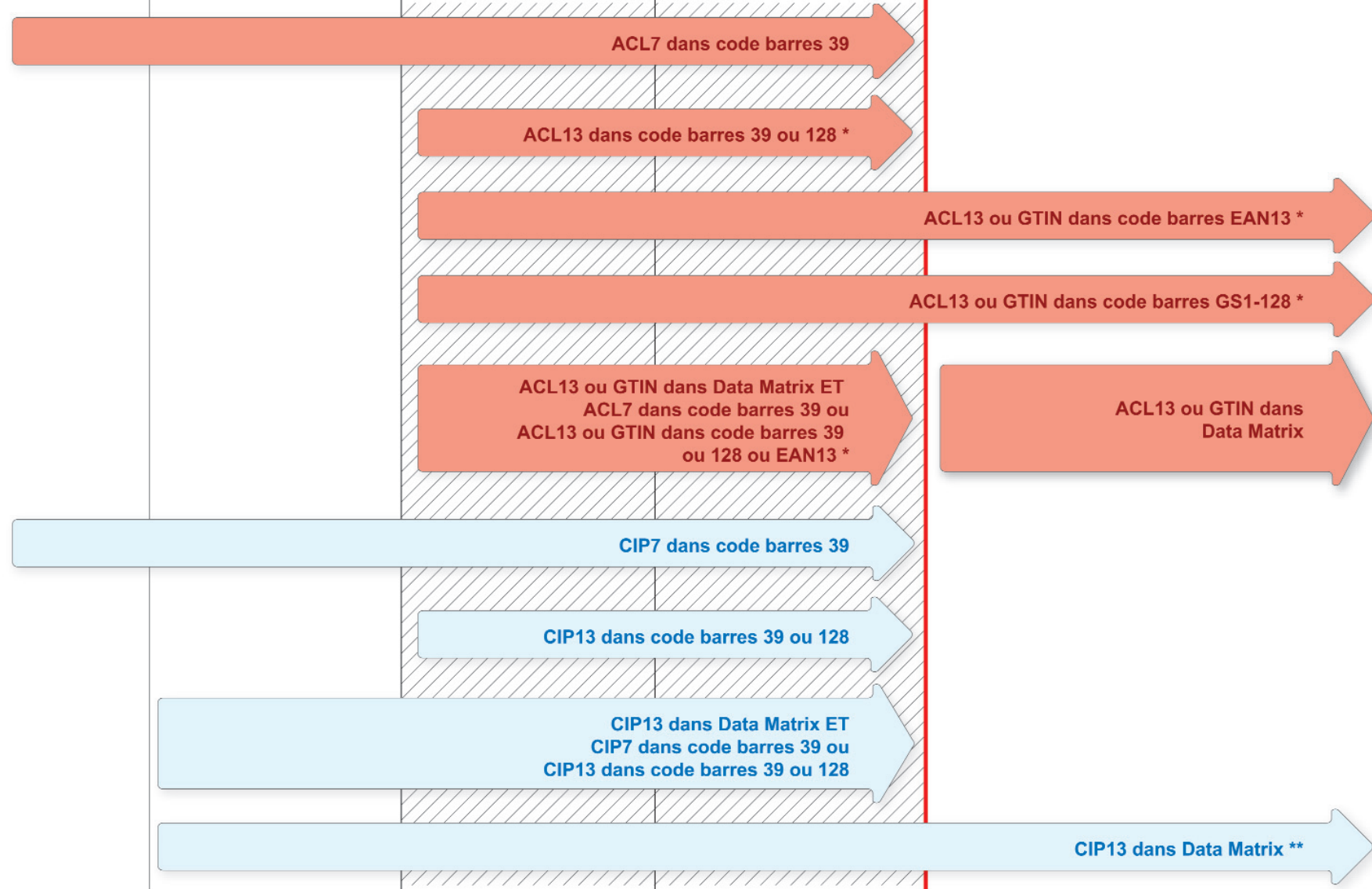
Marquage des conditionnements extérieurs

Janvier 2008

Janvier 2009

Janvier 2010

Janvier 2011



\* Entre janvier 2009 et décembre 2010, en complément du marquage code barres, l'ACL7 doit être marqué en clair

\*\* Entre janvier 2008 et décembre 2010, seules les spécialités remboursables peuvent porter pour seul marquage le Data Matrix, le CIP7 étant marqué dans la vignette